

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE

Procès-verbal de la session ordinaire
du mardi 5 décembre 2023 à 19h

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu/La Motte tenue à l'école, le cinq décembre de l'an deux mille vingt-trois à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Mélanie Langlois Marie-Pierre Hébert
Valérie Pomerleau Priscylla Traboulsi-Provost
Nathalie Plourde Lucie Crépeault

M. Guillaume Turpin

ABSENCES

Mmes Marie-Claire Bérubé-Leblanc, Cindy Larochelle, Marie-France Leclerc, Naomie Faucher

**1. ACCUEIL,
PRÉSENCE ET
VÉRIFICATION
DU QUORUM**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par Mme Naomie Faucher.

Il est 19h04.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

Mme Priscylla Traboulsi-Provost fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-890-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Nathalie Plourde,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel qu'il a
été rédigé.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 31 OCTOBRE
2023**

CE-891-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Priscylla Traboulsi-Provost,

QUE le procès-verbal du 31 octobre 2023 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE.

**4. PRÉSENTATION
PLANIFICATION
ÉDUCATION À LA
SEXUALITÉ**

Mme Valérie Pomerleau présente la planification pour l'éducation à la sexualité de quelques groupes. La planification est faite par l'enseignant et

présentée à la direction. La maternelle 4 ans n'est pas touchée par ce projet. Il débute dès la maternelle 5 ans.

CE-892-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Nathalie Plourde,
QUE la planification de l'éducation à la sexualité soit adoptée telle que présentée.

APPROUVÉE.

5. ADOPTION DU PROJET ÉDUCATIF

Mme Pomerleau présente le projet éducatif.

CE-893-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Marie-Pierre Hébert,

QUE le projet éducatif soit et est approuvé tel qu'il est présenté.

APPROUVÉE.

6. POINT CÉ – FORMATION OBLIGATOIRE DES NOUVEAUX MEMBRES

Mme Pomerleau envoie les nouvelles capsules aux membres et ils les écoutent à la maison.

7. RAPPORTS ET POINTS EN SUIVI

a. Direction

i. Points en suivis : MI5024 (Aidersonenfant.com)

- 1500 \$ à réfléchir pour offrir aux enfants de maternelle et 1^{re} année.
- Voir avec Évelyne ce qu'il y a dans la trousse, peut-être faire une présentation pour les parents pour expliquer les trousse. Bonifier les trousse. Offrir un livre à ceux qui ont déjà eu une trousse.

ii. Suivi école La Motte

- Le gouvernement demande de revoir le budget donc livraison en septembre 2025.

iii. Suivi nouveau logo de l'école

- Nous pouvons avoir le même logo les 2 écoles. Nous pouvons aller de l'avant avec la graphiste.

8. RAPPORT

a. Critères d'inscription CSSH 2024-2025

b. Représentantes des enseignantes

i. Préscolaire et 1^{er} cycle

- Projets pour Noël sur la glace dû à la grève.

ii. 2^e cycle et 3^e cycle

-La chimie de Noël spectacle au Théâtre des Eskers.

**9. INFORMATION-
CORRESPONDANCE
REÇUE**

Aucune.

**10. QUESTIONS
DU PUBLIC**

Aucune.

11. VARIA

- Changement de date du C.E. de mars, déplacé au 6 février.

**12. LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-894-23 IL EST RÉSOLU à l'unanimité,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 19h58.

Naomie Faucher, présidente

Mélanie Langlois, secrétaire